



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sécurité alimentaire

Question écrite n° 64236

Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur les conditions d'hygiène des sites de restauration autoroutiers. Il ressort d'enquêtes menées par la presse que en cours de période estivale, environ la moitié des denrées proposées en libre-service contreviennent aux normes sanitaires en vigueur. Face à ces allégations inquiétantes, il se demande si le ministre entend réagir, en prévoyant par exemple des mesures de contrôle vétérinaire renforcées.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64236

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 juillet 2001, page 4216